

L'Éducation aux droits humains portée par les structures locales d'Amnesty International France

Bilan de l'année 2023



Table des matières

Introduction	3
Photographie de l'EDH menée par les structures locales en 2023.....	4
Les chiffres clés des structures locales en 2023	4
Les interventions en EDH.....	6
Les interventions en dehors du cadre scolaire	12
Les interventions dans le cadre scolaire	15
Les thématiques	18
Les ressources pédagogiques	19
Les personnes intervenantes en EDH	20
Et pour 2024 ?!.....	21

Introduction

L'Éducation aux droits humains (EDH) est l'une des trois compétences principales d'Amnesty International avec la recherche et le plaidoyer. Elle est centrale dans le mouvement ; de nombreuses structures locales mettent en place et animent des interventions d'EDH sur leur territoire.

Le présent bilan se propose de poursuivre les ambitions des bilans précédents :

- Avoir une photographie de l'EDH portée par les structures locales en 2023,
- Donner de la visibilité à la contribution des militantes et militants,
- Alimenter le recensement des actions EDH et ainsi contribuer au recensement des données nécessaires pour maintenir l'agrément d'Amnesty International France auprès du ministère de l'Éducation nationale.

En effet, depuis 2017, chaque année un questionnaire est envoyé aux structures locales d'Amnesty International France pour mieux comprendre :

- Le nombre, les thématiques et les types d'interventions animées par les militantes et militants en France,
- Les lieux et les publics concernés par les interventions,
- Les besoins des militantes et militants qui s'investissent en Éducation aux droits humains pour Amnesty International France.

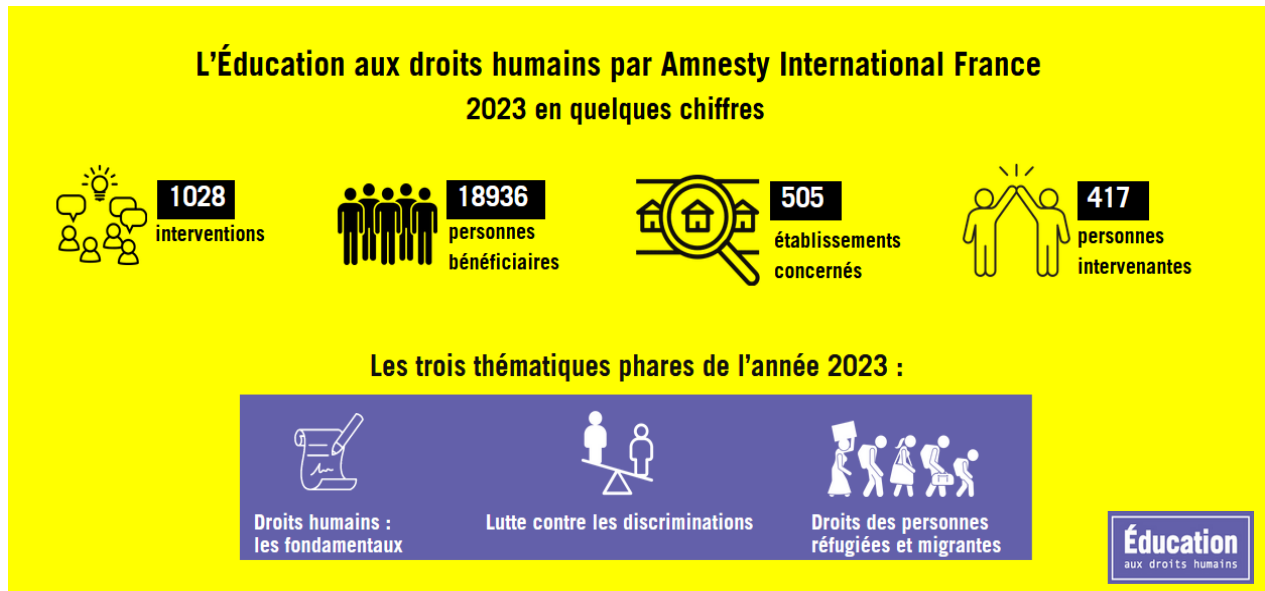
Grâce aux questionnaires remplis les années précédentes, le 27 mars 2024 l'agrément d'Amnesty International France auprès du ministère de l'Éducation nationale a été renouvelé pour une durée de 5 ans. Merci encore pour vos contributions !

Pour l'année 2023, **137 structures locales sur 248** ont répondu au questionnaire, dont 133 groupes locaux et 4 cercles d'action. Parmi ces réponses, **115 structures locales** font des activités en **EDH** ! Ce bilan est dressé d'après ces réponses.

Note aux lectrices et lecteurs :

Cette synthèse résume les actions en Éducation aux droits humains menées par les structures locales d'Amnesty International France, basée sur les retours obtenus par questionnaire au premier trimestre 2024. Comme les années précédentes, les Antennes Jeunes n'ont pas participé au questionnaire annuel. Ce bilan ne prétend pas être exhaustif mais offre une vision consolidée des actions EDH remnontées.

Photographie de l'EDH menée par les structures locales en 2023



Les chiffres clés des structures locales en 2023

Les structures locales

- En 2023, sur 248 groupes, **137** structures locales ont pris part à l'enquête.
- Les **29** régions d'AIF sont représentées dans les réponses au questionnaire.
- **115 structures locales** déclarent avoir mené une ou plusieurs interventions d'Éducation aux droits humains (EDH).
- Parmi les 21 Structures locales qui ne font pas d'activités EDH, 17 sont intéressées par l'EDH.
- Ainsi, **96%** des équipes qui ont répondu font ou souhaitent faire de l'EDH.



Les interventions

- **1028** interventions ont été recensées, dont
- **891** dans le cadre scolaire / postbac et 137 en dehors de ce cadre.





Les personnes bénéficiaires des interventions

- **18936** personnes ont pu bénéficier des interventions d'EDH en 2023 !
- **1496** personnes ont pu bénéficier des interventions d'EDH hors du cadre scolaire.



Les établissements concernés

- **505** établissements ont été concernés par des activités d'EDH menées par des structures locales
- **93%** des établissements concernés étaient dans le cadre scolaire : dans les lycées, les collèges, les écoles élémentaires, les établissements postbac
- **7%** des établissements concernés étaient en dehors du cadre scolaire : dans les établissements socio-éducatif, d'insertion, et médico-social.
-



Les intervenantes et intervenants

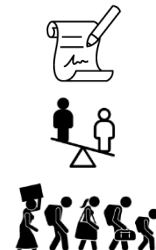
- **417** de nos militantes et militants se sont engagés en 2023 pour mener au moins une intervention en EDH. Merci !



Les thématiques

Les trois thématiques phares de l'année 2023 ont été :

- **Droits humains** : les fondamentaux
- **Lutte contre les discriminations**
- **Droits des personnes réfugiées et migrantes**



Les interventions en EDH



Les activités proposées

Les activités menées par nos militantes et militants ont porté sur diverses thématiques liées aux droits humains, telles que la lutte contre les discriminations, les droits des enfants, la liberté d'expression et droite de manifester, les droits des personnes migrantes et réfugiés, entre autres. Ces activités incluent des présentations, des jeux de rôles, des concours d'écriture, des débats, des discussions sur des films, des livres et des vidéos qui traitent de droits humains, des photolangages, l'usage des expositions liées à des thématiques sur les droits humains, des concours de plaidoirie, des mises en situation, entre autres. Des activités innovantes comme la création d'affichages, des projets de graffitis ou de rap sur les droits humains, des émissions radio comme « Fréquence droits humains » ont également été proposées.

« Préparations et réalisations des émissions radio Fréquence droits humains, autour des droits des femmes et des droits des réfugiés »

Groupe local Évreux

Comme chaque année, les formes prises par les actions sont très variables. L'EDH s'adresse en effet à des publics divers et doit s'adapter au contexte et à la situation des personnes auxquelles elle s'adresse.

Les **1028 interventions** recensées en 2023 et les différents témoignages des militantes et militants illustrent la diversité des interventions, ainsi que l'importance de **la participation des personnes concernées**.

« Toutes nos séances EDH font appel à une large participation des élèves pour favoriser les échanges entre eux sur le thème retenu »

Groupe local Val-de-Marne Sud-Est

« [Les interventions sont] très variables d'une classe à l'autre, en fonction de la participation des élèves que nous cherchons toujours à faire participer et donner leur avis. »

Groupe local le Perreux-Nogent

Une EDH participative et inclusive

Comme le projet éducatif le spécifie, l'Éducation aux droits humains doit assurer aux personnes participantes un espace d'apprentissage sûr, ouvert, accessible et inclusif, dans lequel elles interagissent dans un climat de bienveillance et de confiance.

« Les personnes ont joué le jeu, donné des éléments pertinents. Dans le temps qui a suivi (l'intervention), nous avons entendu une participante dire "je ne me serais jamais sentie capable de cela", il y a eu des partages très personnels de discrimination que les personnes avaient subi. A distance lorsque nous avons croisé les participants, des retours positifs nous ont été faits. »

Groupe local Provins

La collaboration entre les participantes et participants joue un vrai rôle dans le bon déroulement des séances :

Les séances autour des "mots qui blessent" ont eu un grand succès auprès des élèves et des animateurs. Le fait de devoir écrire ces mots ou expressions, puis les classer, pour les élèves, celui de les lire à haute voix pour les animateurs était assez libérateur et amusant pour ne pas dire jouissif.

Groupe local Vichy

La plupart des interventions sont animées par 1 ou plusieurs militantes et militants, qui s'occupent de préparer en amont la séance, parfois en collaboration avec le personnel des structures d'intervention – ce qui est fortement recommandé - et d'animer les interventions pour une durée moyenne d'environ 1h30.

En effet, parmi les retours de nos militants et militantes, une bonne pratique est nouvellement fois soulignée : les interventions sont plus efficaces lorsqu'elles sont précédées d'une phase de préparation en **collaboration** avec les établissements concernés.

{Les interventions} sont plus dynamiques et plus intéressantes quand il y a implication, préparation avec des élèves ou des enseignants. Le matériel vidéo fourni par Amnesty facilite les interventions, crée de l'interactivité.

Groupe locale Cholet

Nous avons travaillé en amont avec les enseignants, les élèves ont fait le choix de travailler sur le droit des femmes. Nous avons projeté le quizz et les élèves répondaient par groupes ce qui impliquait un travail d'échanges entre eux.

Groupe locale Provins

Comme l'a souligné une structure locale dans le questionnaire EDH 2023 en parlant des interventions en lycée :

« Il est nécessaire de travailler en amont avec les enseignants et de faire preuve d'une grande capacité d'adaptation ! »

Groupe local Vallée de l'Orge



Demandes ou propositions d'intervention en EDH

En 2023, la plupart des interventions en EDH ont été déclenchées par une demande externe adressée à une structure locale. En effet, une grande partie des structures locales ont mené des interventions suite à une demande externe (86% des structures), tandis qu'un pourcentage plus petit a initié des interventions (46%). Cette constatation met en évidence l'importance actuelle des sollicitations externes dans la mise en œuvre des actions EDH.

Il est crucial que les structures locales maintiennent leur réactivité et répondent de manière efficace aux besoins et aux demandes de leur communauté. De plus, il est essentiel qu'elles se sentent également en mesure de proposer des activités aux divers établissements. L'**aller vers** est une démarche à développer pour certaines structures. Pour cela, un accompagnement de la part du service EDH est proposé aux structures locales qui souhaitent diversifier les lieux d'interventions.

De plus, tout au long de l'année le service EDH se charge de faciliter le contact avec les demandes extérieures reçues, en mettant en relation les différents types d'établissements qui nous contactent avec les structures locales les plus proches des lieux d'intervention.

Soutenir l'engagement dans l'EDH

En 2023, le soutien à l'engagement en Éducation aux Droits Humains (EDH) s'est manifesté à travers plusieurs initiatives : l'accompagnement des structures locales dans leurs projets EDH, le renforcement du réseau par des formations et la mise à disposition de ressources pédagogiques adaptées, ainsi qu'une réflexion approfondie sur le recrutement et l'intégration de nouvelles personnes intervenantes pour développer le réseau.

1. Accompagnement des projets et des personnes

En 2023, plusieurs structures locales ont été confrontées à l'arrêt ou à la non-reprise des activités en EDH, en raison de l'âge croissante de militantes et militants et du manque de nouveaux membres.

Les structures qui ne sont pas encore actives dans le domaine de l'EDH ont des besoins importants, comme des besoins d'accompagnement, de formation et d'outils, pour démarrer et faire progresser leurs activités.

Concernant le besoin d'**accompagnement**, le service EDH propose un soutien du réseau militant dans la construction de projets EDH et/ou dans l'élaboration de nouvelles interventions. Cela s'inscrit dans le cadre de la mission de la chargée d'animation et de développement du réseau militant en EDH. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : education@amnesty.fr



2. Formation et outils

Pour renforcer l'engagement et les compétences de nos membres, nous mettons en place des initiatives de formation internet et poursuivons les formations régionales et nationales.

Pour donner un exemple, lors des formations nationales EDH, des outils et des méthodes d'EDH sont transmises aux militantes et militants, comme des documents pour la prise de contact avec les différents types d'établissements. Ces documents seront rediffusés à la rentrée scolaire.

Voici une courte liste des formations en EDH proposées en lien avec le service formation :

Les formations en EDH

National

- Intervenir en Éducation aux droits humains - outils et méthodes
- L'Éducation aux droits humains par et pour les jeunes
- Intervenir en Éducation aux droits humains - niveau 2

Régional

- Diversifier ses lieux d'intervention en Éducation aux droits humains
- Intervenir en Éducation aux droits humains - outils et méthodes

Les formations nationales et régionales sont mises à disposition de tous les membres intéressés par l'EDH.

Toutes les formations sont disponibles à la page suivante : <https://www.amnesty.fr/formation-se-former-chez-amnesty-international>

Par la suite, il est essentiel que les structures locales aient accès à des **outils** adaptés. Pour répondre à cette exigence, l'Espace Éducation est constamment actualisé, proposant des ressources pédagogiques, des activités et des outils afin de faciliter la mise en œuvre des projets des intervenantes et intervenants. Il est disponible à partir du lien suivant : <https://www.amnesty.fr/education>

3. Développement du réseau militant en EDH

Les structures locales ayant répondu au questionnaire ont souligné un fort besoin de recruter de **nouveaux membres**, car cela leur permettra de mener des actions dans différents types d'établissements, de répondre aux demandes d'interventions et de tisser des liens avec différentes structures.

Une réflexion sur ce sujet a été enclenchée afin de commencer à répondre à ce besoin. Le poste de chargée d'animation et de développement du réseau militant en EDH a d'ailleurs l'objectif de développer l'engagement dans les interventions d'EDH avec de nouvelles formes d'engagement et de nouvelles personnes intervenantes.

Une réflexion sur le parcours d'intégration est aussi en cours, afin d'assurer le recrutement, la valorisation et la longévité des engagements des personnes intervenantes en EDH.

En ce qui concerne 2023, plusieurs structures locales ont bénéficié des annonces publiées sur la plateforme *Tous bénévoles*, ce qui a permis de renforcer les équipes locales avec de nouvelles personnes membres.

Élargir les lieux d'interventions et les personnes participantes

En 2023, **505 établissements ont été concernés par les activités d'EDH** animées par nos militantes et militants.

87% des interventions ont eu lieu dans des établissements scolaires, tandis que 13% des interventions ont eu lieu en dehors du cadre scolaire.

Comme les années précédentes, les structures locales continuent de privilégier les liens avec les établissements scolaires, surtout lorsque ces liens existent déjà. En effet, certains établissements scolaires tendent à renouer le contact avec ces structures, en effectuant des demandes d'interventions annuelles.

Pour les structures locales qui ne bénéficient pas encore de ce lien, des efforts constants sont déployés pour l'établir. Cependant, **élargir le réseau d'établissements** reste un défi pour de nombreuses structures locales.

Pour cela, plusieurs ressources de prise de contact et de mise en relation sont mises à disposition des militantes et militants. N'hésitez pas à contacter les relais EDH et le service EDH pour mieux connaître ces documents.

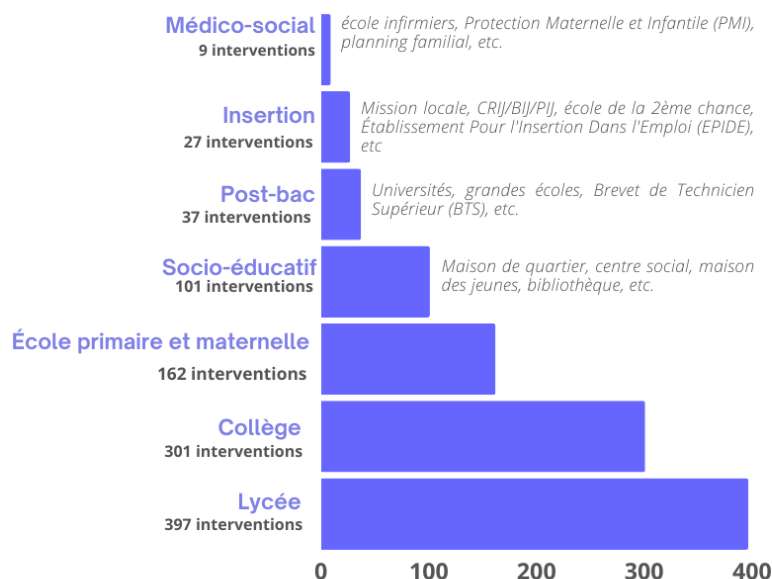
Grace aux efforts des militantes et militants, en 2023, la moitié des structures locales engagées dans l'Éducation aux droits humains ont réussi à élargir leur champ d'action et à **intervenir dans de nouveaux lieux** ! Ces interventions restent principalement dans des établissements scolaires tels que des lycées, des collèges et des écoles élémentaires.

En effet, **38%** des structures locales déclarent avoir développé des liens avec les acteurs et les actrices de l'**Éducation Nationale**, comme les enseignants, les documentalistes, les conseillers principaux d'éducation (CPE), les directeurs d'établissement, les inspecteurs pédagogiques (2), et même les recteurs (2). Ce lien a été maintenu grâce à des rencontres régulières, des collaborations ponctuelles, des invitations à des réunions professionnelles, et des échanges d'informations sur les besoins des établissements scolaires. Les enseignantes et enseignants d'histoire, de français et de Sciences de la vie et de la Terre (SVT), ainsi que les responsables de Centre de documentation et d'information (CDI), semblent être des interlocuteurs et interlocutrices particulièrement impliqués dans ces échanges, sollicitant souvent les structures locales pour des interventions en lien avec leurs programmes ou les besoins spécifiques de leurs élèves.

Voici un aperçu de la répartition des interventions EDH en 2023 par lieu d'intervention.



Répartition des interventions EDH en 2023 par lieu



En dehors du cadre scolaire, en 2023 certaines structures locales ont pu mettre en place des interventions dans des établissements socio-éducatifs, tandis que d'autres envisagent d'autres formes de collaboration, notamment en élargissant leur champ d'action vers le milieu des entreprises, et en collaborant avec les conseils de jeunes en mairie, par exemple.

Diversifier les lieux et les publics d'intervention demeure un objectif clé pour l'avenir, en accord avec notre projet éducatif qui vise à toucher différents types de publics et de contextes, tels que les structures de loisir, les lieux culturels et les espaces de travail.

L'Éducation aux droits humains étant **un droit en soi** auquel toute personne doit avoir accès, sans distinction, notamment d'âge ou de statut éducatif : la diversification des publics est une priorité stratégique d'Amnesty International.

Dans cette optique, l'ouverture du mouvement à des nouveaux lieux d'intervention revêt une grande importance. En 2023, les interventions qui ont eu lieu dans des structures non-scolaires ont touché près de **1496 personnes**.

Etablissements sociaux-éducatif

Les données fournies sur les interventions dans le milieu socio-éducatif démontrent une diversité d'actions engagées. Elles comprennent principalement des interventions dans les bibliothèques et les médiathèques (7), des maisons de jeunes et Maison des jeunes et de la culture (MJC) (6), des centres sociaux/socio-culturels (3), ainsi qu'une maison de quartiers (1). La durée des interventions varie entre 20 minutes et 5 heures, avec la plupart des interventions d'une durée d'1 ou 2 heures. Ces actions ont bénéficié à un total de **979 personnes**, témoignant d'un impact significatif en cours de développement.

Témoignage de personnes intervenantes en établissements sociaux-éducatifs

« Le graff/rap à la MJC Prévert c'est un atelier que nous avons lancé avec une douzaine de jeunes (14,15 ans en collège) pendant les vacances de Pâques 2023 et les ados ont travaillé une dizaine de jours aidé par des éducatrices, un graffeur et une slameuse/rapeuse

Nous sommes intervenus pour parler d'Amnesty et des droits humains.

Le résultat a été très apprécié il s'est concrétisé par une expo à la MJC en mai 2023 et une autre dans la galerie des publics au musée des Abattoirs, du public en nombre à chaque fois avec notamment la conseillère municipale s'occupant de la culture et la personne en charge de la politique de la ville. Nous avons prévu une autre expo début juillet et nous entendons bien continuer pour faire vivre ce travail. »

Groupe local Toulouse





Témoignage de personnes intervenantes en établissements sociaux-éducatifs

Le groupe local est intervenu auprès de jeunes de Maison Familiale Rurale (établissement scolaire appartenant à un réseau national d'établissements situés en zone rurale. De statut associatif, le réseau des MFR a pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle dans l'espace rural).

À la demande des formateurs, CAP et BP Fleuristes, 1^{ère}, Terminale et Bac Pro commerce, notre groupe intervient depuis plusieurs années. Les thématiques demandées les droits des migrants, les préjugés. Les jeunes viennent parfois de différentes villes et même d'autres départements. Nous sommes intervenus 8 fois en séances de 2 h pour l'année 2023.

Déroulement d'une séance : les jeunes répondent à un questionnaire personnel le lundi sur la thématique, le mercredi témoignage d'une personne réfugiée du secteur avec l'association AMI (mission l'accueil, le soutien et l'intégration des migrants arrivant sur notre territoire), le vendredi intervention de notre groupe. Nous repartons de leurs réponses au questionnaire. Les jeunes ont un autre regard en fin de semaine. Nous avons la conviction que nous semons des graines afin qu'un jour ces jeunes suivent le chemin des droits humains.

Groupe local Vendée Haut Bocage

Etablissements d'insertion

En 2023, il y a eu **27 interventions** dans 8 établissements d'insertion. Ces interventions ont principalement eu lieu dans le cadre de missions locales et ont établi des liens avec des associations d'insertion. Leur durée varie entre 1 heure et 3 heures.

Le groupe a suivi sur cinq interventions un groupe de 10 jeunes en service civique dans le cadre du dispositif Apprentis Solidaires. Les thématiques abordées ont été les suivantes : DUDH, liberté opinion et expression, discours toxiques, discriminations, personnes déracinées.

Cercle d'Action Personnes Déracinées, RHONE-LOIRE-AIN

Les interventions dans le cadre scolaire



En 2023, la majorité des interventions ont eu lieu dans le cadre scolaire, avec 93% des actions menées par les militantes et militants se déroulant au sein des établissements scolaires et de formation post bac.

Etablissements Post Bac

Les interventions dans les établissements de formation Post Bac ont eu lieu avec un public varié, notamment des étudiantes et étudiants de différents niveaux d'études (BTS, IUT, Master), des élèves d'écoles spécifiques (école de commerce, école de journalisme, INSPE), ainsi que des professeures et professeurs et le personnel enseignant.

32 établissements ont été concernées par les interventions des militantes et militants.

« Nous sommes intervenus à 4 membres sur le thème de la Peine de mort en lien avec un master de géopolitique. C'était à la rentrée de septembre. En décembre, une expo a été proposé à la Bibliothèque Universitaire concernant les discriminations relatives à l'orientation sexuelle. »

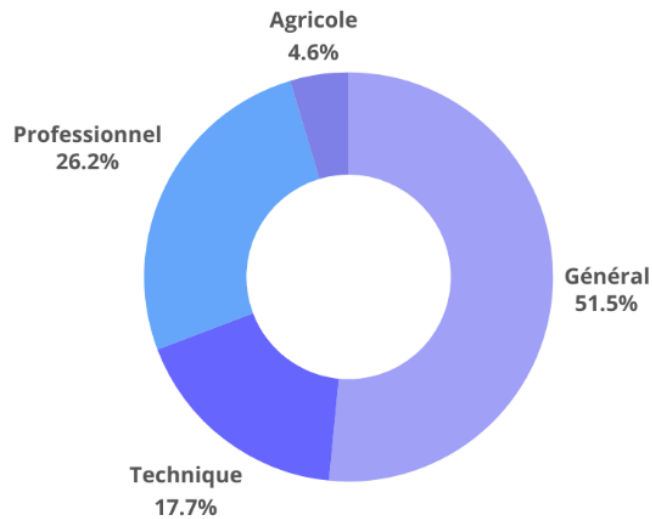
Groupe locale Reims

Lycée

Les interventions en lycées sont celles qui ont été les plus nombreuses en 2023. Nos militantes et militants ont réussi à organiser et animer 397 interventions, touchant un public de **7844 personnes** !

La diversité des publics en Éducation aux droits humains est visible dans l'analyse des interventions selon le type d'établissement scolaire. Sur les 167 lycées où des interventions ont eu lieu, seulement la moitié étaient des lycées généraux. Cela montre la volonté d'élargir les activités éducatives à différents types d'établissements, comme les lycées agricoles, professionnels et techniques, afin d'atteindre un public plus varié.

Les interventions EDH en lycée par type d'enseignement



Collège

Après les interventions en lycée, celles en collège sont les plus nombreuses en 2023 et ont touché un grand nombre de public, soit plus de **6000 élèves** principalement en classes de 4^{ème} et de 3^{ème}. Certains militants et militantes se sont engagés dans l'animation des interventions dans des collèges classés REP et/ou REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire). Au total, 12 structures ont œuvré dans ces établissements, contribuant ainsi à sensibiliser un large public.

Voici quelques exemples d'interventions, à partir d'extrait des réponses au questionnaire EDH 2023 :

« Interventions sur une matinée dans un collège dans le cadre de leur semaine solidarité »

« 2 expositions en CDI, 2 interventions de 2h en classe 3e et 4e »

« Le thème traité était la CIDE avec une exposition sur laquelle les élèves avaient travaillé avec un professeur »

« Nos interventions ont été précédées et suivies par un travail sur le sujet de la peine de mort »

« C'est la 2ème année que nous organisons ce concours de plaidoirie à partir de la DUDH. Les 2 professeurs sont très satisfaits de ces interventions »

« Dans un collège, interventions dans toutes les classes de 3 niveaux avec 3 sujets différents. »

Écoles élémentaire / maternelles

« Tu sais, les enfants, ils ont le droit d'être secourus s'ils sont en danger ».

Voilà comment j'ai été accueillie par un enfant de 3 ans dans une classe de petite section de maternelle où je retrouvais les élèves pour la deuxième séance d'un cycle EDH de trois interventions.

Petite phrase qu'on pourrait considérer comme anodine mais qui pour moi confirme l'importance et la nécessité d'apprendre aux enfants à connaître leurs droits dès le plus jeune âge.

L'expérience, pour l'avoir vécue dans plusieurs classes, parle d'elle-même : les enfants adhèrent très vite au projet. Ils ont des choses à dire et des questions à poser. Quelques images, quelques questions adaptées à leur âge suffisent pour que les réactions fusent et que les mains se lèvent.

C'est à travers leur participation à l'échange que les enfants s'approprient peu à peu les notions apportées par l'adulte durant la séance.

Au-delà de leur vulnérabilité, de leur malléabilité, les enfants ont à cet âge une très grande soif de comprendre le monde qui les entoure. Leur donner les clés qui leur permettront de s'y situer est à mon sens une marque du respect qui leur est dû.

Intervenir auprès d'eux c'est comme semer des petites graines de droits qu'ils auront à charge de faire pousser jusqu'au moment de la récolte ; jusqu'au moment où ils deviendront à leur tour des semeurs de petites graines de droits humains.

Groupe local les Abers



Pour les plus petits, 22 structures locales sont intervenues dans un total de 50 écoles élémentaires ou maternelles, pour environ un public de **2230 personnes**.

Les interventions se sont parfois réalisées en primaire en collaboration avec d'autres associations dans le cadre du Festival des Solidarités, Festisol. Une structure a diffusé une mallette pédagogique contenant des livres sur les droits humains et autres discriminations dans 18 classes primaires et 1 classe maternelle. Une autre structure a mis en place des interventions en classes bilingues breton/français à la suite d'une demande de la part d'un établissement scolaire.



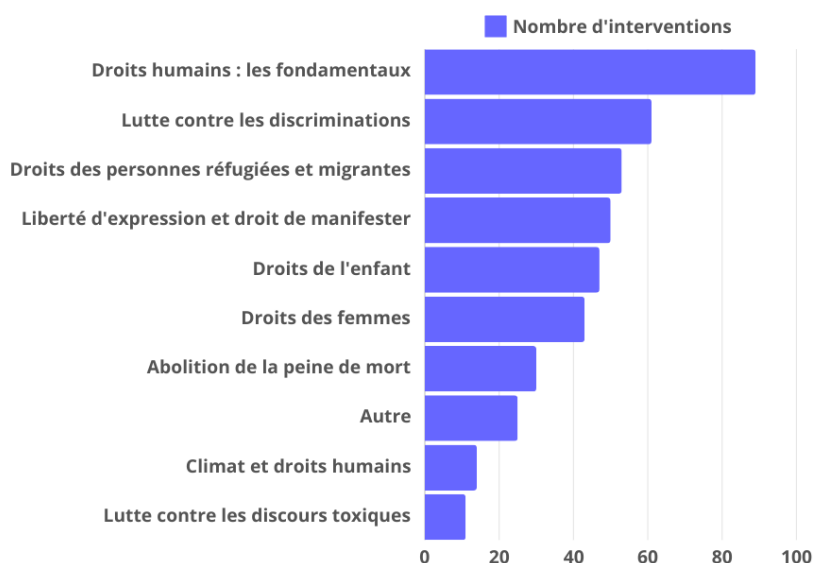
Les thématiques



Les thématiques des interventions animées par les militantes et militants des structures locales sont variées et s'adaptent également au public.

Les thématiques qui ont été les plus abordées en 2023 ont été : Droits humains fondamentaux, lutte contre les discriminations et droits des personnes réfugiées et migrantes.

Les thématiques des interventions EDH en 2023



Si vous souhaitez diversifier les thématiques sur lesquelles vous intervenez, vous trouverez dans l'Espace Éducation des ressources pédagogiques classées **par thématiques**. Certaines activités proposées sont courtes, tandis que d'autres s'inscrivent dans un parcours plus long.

Pour chaque thématique, l'Espace propose une section d'activités pour se familiariser avec le thème, une section pour approfondir les notions, une section pour aborder les thématiques à travers des livres, des films, des expositions... ainsi que des ressources complémentaires pour approfondir les connaissances.

Afin de diffuser et faire connaître ces ressources, plusieurs webinaires à destination des militantes et militants sont proposées tout au long de l'année.



Les ressources pédagogiques

Comme indiqué plus haut, des nombreuses ressources pédagogiques sont disponibles sur l'Espace Éducation : <https://www.amnesty.fr/education>

103 sur 115 structures locales, soit 70% des réponses, se sont saisis de ces ressources pédagogiques d'EDH, notamment pour les thématiques suivantes :

- Droits humains : les fondamentaux,
- Lutte contre les discriminations,
- Droits des enfants,
- Liberté d'expression et droite de manifester,
- Droits des personnes migrantes et réfugiés.

Lorsque les ressources ne sont pas utilisées, les principales raisons de la non-utilisation des ressources remontées sont :

- le manque de connaissance des ressources disponibles.
- la disponibilité de ressources internes aux structures locales
- des contraintes de temps ("activités trop longues")
- le manque d'adaptation des activités aux compétences des personnes participantes

Si vous avez des besoins d'orientation sur les ressources ou leur adaptation, n'hésitez pas à contacter la personne chargée d'animation et de développement du réseau militant en EDH, qui pourra vous accompagner. Elle s'occupe également de diffuser au réseau les informations sur la production de supports et de ressources pédagogiques destinées aux militantes et militants. La diffusion des informations s'effectue par différents moyens :

- au sein du groupe des relais EDH, qui est responsable de partager les informations sur les nouveaux outils et ressources dans chaque région.
- Dans "Mon actu engagée", le mensuel dédié à l'activité militante en région, où une section EDH est consacrée à transmettre diverses informations au réseau, y compris les nouveautés en matière de ressources pédagogiques.
- Ou par envoi de mail spécifique au réseau.

Au niveau régional, les relais EDH accompagnent également les structures locales dans leurs projets d'interventions, tout en veillant à une bonne communication et à la valorisation des actions menées.

Au niveau local, des structures commencent à développer des outils de capitalisation des interventions. D'ailleurs, si vous créez des ressources, n'hésitez pas à les partager à vos relais EDH et au service EDH : cela nous permettra de les valoriser et de les partager au sein du réseau.



Les personnes intervenantes en EDH

La plupart des 417 militants et militantes (78%) impliqués dans les interventions en Éducation aux droits humains ont reçu une formation spécifique en EDH. Ces formations sont généralement dispensées au niveau régional, notamment à travers le déploiement du module « Intervenir en EDH : outils et méthodes », ainsi que lors de formations organisées au Secrétariat National.

Les formations

Les formations nationales sont plus longues et approfondies que celles en région ; elles offrent également l'occasion d'échanger avec des personnes venant de toute la France, ce qui élargit la perspective sur les actions au-delà de sa propre région.

De plus, 24 des 29 régions disposent d'une ou plusieurs personnes relais EDH, qui jouent un rôle crucial notamment dans la promotion des formations visant à renforcer les compétences des militantes et militants, en lien avec les personnes formatrices régionales. En effet, **77%** des structures locales déclarent être en contact avec leur relais EDH régional.

Comme l'ont souligné plusieurs structures, il peut être bénéfique de suivre régulièrement des formations pour acquérir de nouvelles compétences et découvrir les nouvelles ressources pédagogiques proposées par Amnesty International France.

Voici quelques témoignages inspirants, extraits du questionnaire EDH 2023, de ceux et celles qui ont déjà bénéficié ou souhaitent se bénéficier d'une formation :

Nous réfléchissons à des temps de formation interne au groupe pour initier certains membres intéressés mais encore hésitants.

Poursuite des formations régionales et nationales car de nouveaux membres du groupe souhaitent s'investir et chaque année des étudiants d'AJ souhaitent aussi se former en EDH.

Une personne a fait une formation en EDH, notamment sur les publics que l'on pourrait cibler (autre qu'établissements scolaires)

Pour les personnes qui ne sont pas encore formées, il serait intéressant qu'ils fassent la première formation à Paris sur les méthodes et les outils en EDH. Pour les autres personnes déjà formées : il faudrait faire le 2^{ème} niveau que nous n'avons pas encore fait.

Et pour 2024 ?



Les structures locales engagées dans l'Éducation aux droits humains bénéficient d'un soutien de la part des relais EDH et de l'équipe EDH.

Grace aux réponses au questionnaire, nous avons reçu des retours très positifs, notamment sur la qualité des ressources pédagogiques disponibles et sur le développement de la formation régionale "Intervenir en EDH : outils et méthodes".

Les réponses à ce questionnaire nous aident à proposer des initiatives qui répondent aux besoins du mouvement et aux orientations stratégiques d'Amnesty International France.

Chaque personne peut contribuer à rendre l'Éducation aux droits humains accessible à toutes et à tous en partageant les actions menées en EDH avec les relais EDH, les équipes régionales et/ou le service EDH. Cela nourrit le mouvement, stimule l'émulation et encourage de nouvelles personnes à rejoindre Amnesty International France en tant que personnes intervenantes.

Nous tenons donc à exprimer notre gratitude à toutes les structures locales ayant répondu au questionnaire, qui ont contribué à l'élaboration de ce bilan. Les partages faits tout au long de l'année nous permettent également de valoriser les actions des militantes et militants, ainsi que les interventions. Nous espérons continuer à mettre en avant votre engagement, pour que vos actions puissent être une source d'inspiration pour tout le réseau.

Merci pour votre engagement en faveur de l'Éducation aux droits humains !